



Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

Sylvain ROBERT
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin,
Maire de Lens.

Lens, le 12 NOV. 2019

Nos Réfs : ACI-2019/L/050
Objet : Réunion de Conseil Communautaire

Mesdames et Messieurs les Elus Communautaires,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil qui se tiendra à la salle communautaire, 6 rue Lavoisier à Lens, le **Vendredi 13 décembre 2019 à 18 H 30**, avec l'ordre du jour suivant :

I - Séance de questions orales

« Article 2.11 du règlement intérieur : « ... Au cours de la séance du Conseil Communautaire, les membres du conseil ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la Communauté. Les élus exposent oralement les questions qu'ils auront préalablement adressées par écrit au Président dix jours au moins avant la date de la réunion. Ces questions ne portent que sur les affaires ayant trait à la vie communautaire et sur des sujets d'intérêt général. Le libellé de ces questions, constituant l'ordre du jour de la séance, sera adressé aux conseillers communautaires au plus tard cinq jours avant la date prévue pour leur examen.... ».

II – Ordre du jour

- 1) Rapport sur l'avancement du Schéma de Mutualisation,
- 2) Procès-verbal de la dernière réunion,
- 3) Décisions prises par le Président en vertu des articles L-2122-22 et L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 4) Projets de délibérations soumis au Conseil,
- 5) Budgets primitifs 2020,
- 6) Questions diverses.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, **Mesdames et Messieurs les Elus Communautaires**, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Sylvain ROBERT.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN

21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr